

initiatives

**Vivre fort, vivre sport,
avec la Fédération
Régionale des Travaux
Publics Île-de-France**

Décembre
2022 -
janvier 2023

n° **33**

**ACTEURS
POUR LA PLANÈTE**
LES TRAVAUX PUBLICS



SOMMAIRE

03 **ÉDITO**

04 **DOSSIER**

**« VIVRE FORT, VIVRE SPORT,
AVEC LA FRTP ÎLE-DE-FRANCE ! »**

10 **LA VIE DES SYNDICATS**

14 **EN BREF...**

Suivez les actualités
de votre Fédération sur
notre chaîne YouTube



© Initiatives n° 33 –
Décembre 2022 - janvier 2023
Bulletin d'information de la FRTP
Île-de-France – ISSN 1969-0231

Directeur de la publication :

Olivier GARRIGUE

Comité de rédaction :

Audrey CHANTEUR (FRTP IDF), Juliette
CARRASCO GRAFF (FRTP IDF/CSTPP),
David CUCURULLO (FRTP IDF), Lucile
EVRARD (FRTP IDF), Nathalie GALLEGO
(FRTP IDF), Ariane GRAZIANI LICHTLE
(STP77), Oréade KNOBLOCH (FRTP IDF/
SVOETP/SYTP), Isabelle LE POTIER (FRTP
IDF), Anne-Sophie LEMULLIER (FRTP IDF/
STP91/CONNEXION 21), Diane LIONEL-
MARIE (SPTP), Tiphaine PERRICHON
(FRTP IDF/Connexience).

Conception et réalisation :

Register Brand Movies, Sandrine Harbonnier

Crédits photo :

©FRTP IDF sauf ©Shutterstock, p. 1, 4 et
20 ; Antoine Meyssonier, p. 9.

Journal imprimé sur papier recyclé.

**Ensemble, contribuons à préserver
l'environnement.**

Fédération régionale des Travaux Publics
d'Île-de-France
9, rue de Berri – 75008 Paris | Tél. : 01 47 66
01 23 | Fax : 01 47 66 10 39 | www.frtpidf.fr

Retrouvez toute notre actualité
sur les réseaux sociaux :



@FRTPIDF



FRTP ÎLE-
DE-FRANCE

Ils sont membres de la FRTP Île-de-France :



2022, d'une crise à l'autre, et pourtant...

2022 devait confirmer la reprise amorcée en 2021, mais nous devons nous rendre à la réalité : 2022 sera une année en demi-teinte marquée par une succession de crises et un cruel manque de visibilité sur l'activité.

La sortie progressive de la pandémie de Covid-19 nous laissait espérer. Plus de sérénité, moins de désorganisation dans nos entreprises et chez nos clients et fournisseurs. L'appropriation des nouveaux modes d'organisation du travail (télétravail, nomadisme, travail hybride...) par nos clients devait moins perturber la sortie des appels d'offres et le suivi des chantiers. Bref, pour 2022, un certain optimisme prévalait.

C'était sans compter sur des éléments externes :

- La hausse des prix des matériaux et de l'énergie, ressentie dès fin 2021, provoquée notamment par la reprise de la demande mondiale suite aux mois d'inactivité pour cause de Covid-19;
- La guerre en Ukraine, entraînant une hausse supplémentaire des prix des matériaux et de l'énergie et désorganisant les flux commerciaux mondiaux, notamment le transport maritime;
- Les mouvements sociaux du mois d'octobre en France avec le blocage des raffineries et des dépôts pétroliers, entraînant des pénuries de carburant qui pénalisent l'économie dans son ensemble et nos entreprises en particulier;
- Et, plus particulièrement pour l'Île-de-France, le comité ministériel sur les ZFE Mobilité organisé par le gouvernement et rassemblant les collectivités locales. Nous avons, avec nos partenaires concernés (CCI Paris Île-de-France, CMA Île-de-France, CPME Paris Île-de-France, FFB Île-de-France Est, FFB Région Île-de-France, FIB Île-de-France, FNTR Île-de-France, OTRE Île-de-France, SCOP BTP Île-de-France, UNEP Île-de-France, UNICEM Île-de-France), rappelé les difficultés des professionnels, qui représentent plus de 100 000 entreprises franciliennes. Bien sûr, nous sommes tous mobilisés pour réduire nos empreintes carbone mais, pour cela, nous devons revoir le calendrier futur du déploiement de la ZFE-m et créer un plan de soutien en adéquation avec les besoins des entreprises, quelle que soit leur taille.

Malgré tout, l'activité des Travaux Publics a enregistré en 2022 une hausse pour les routes et pour l'assainissement, mais une décline pour le génie civil, liée à une démobilité sur les chantiers de tunnels du Grand Paris. Les entreprises dont les contrats sont indexés s'en sortent naturellement mieux que celles qui ne disposent pas de telles clauses et qui se heurtent à la fermeté de certains donneurs d'ordres sur ce point. Il en résulte globalement de fortes tensions sur les marges, un manque de visibilité pour 2023 et, a fortiori, pour les années suivantes.

Nous espérons que l'activité 2023 soit meilleure que 2022. De grands événements comme la Coupe du Monde de Rugby, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris et le calendrier électoral de mi-mandat pour les collectivités peuvent nous laisser espérer positivement.

En ce début d'année, je tiens à vous souhaiter de passer des moments joyeux en famille et une excellente année 2023 pour vous, vos proches et vos collaborateurs.



José RAMOS
Président de la FRTIP
Île-de-France



**Assemblée
Générale 2022
Vivre fort, vivre
sport, avec la
FRTP Île-de-
France!**

« Nous veillons à ce que les ouvrages olympiques soient bien livrés à temps. »

Michel CADOT, délégué interministériel aux Jeux Olympiques et Paralympiques.

Pouvez-vous nous présenter la Délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP) ?

La DIJOP a été instituée en septembre 2017. Elle anime et coordonne les activités des administrations et des établissements publics nationaux concourant à l'organisation des Jeux de Paris 2024. Elle veille à l'harmonisation des actions conduites et à la réalisation du programme d'équipements publics au financement duquel l'État, les établissements publics nationaux et les entreprises publiques participent. À ce titre, elle s'assure de l'avancement des projets menés par la Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO). Pour mener à bien ces missions, les échanges entre la DIJOP, la SOLIDEO et Paris 2024 sont denses et resserrés. Au regard de la part importante du financement de l'établissement assurée par l'État, la comitologie dense mise en place et la relation de proximité établie et entretenue jusqu'alors avec la SOLIDEO apparaissent indispensables et appelées à perdurer.

Le rythme d'avancement des chantiers vous satisfait-il ?

Sur le plan de la livraison des infrastructures, la majorité des 64 objets supervisés par la SOLIDEO, en premier lieu le futur village des athlètes et le centre aquatique olympique, en Seine-Saint-Denis, répondent, à ce stade, aux objectifs que nous avons

Le 16 novembre 2022, à un peu plus de 18 mois du début des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, la FRTP Île-de-France a choisi de tenir son Assemblée Générale au cœur du réacteur de l'événement : l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP). C'est ici que s'entraînent les meilleurs athlètes français, toutes disciplines confondues. Tous se préparent activement aux Jeux qui arrivent, avec un rêve en tête : décrocher une médaille d'or !

Avant l'Assemblée Générale, les chefs d'entreprises présents ont eu le plaisir de pouvoir visiter en VIP de nombreux équipements sportifs – salles d'escrimes, bassins de natation, gymnases – et



fixés en termes de délais, de budget et d'emplois mobilisés. Si, à ce jour, aucune alerte sérieuse de nature à menacer la livraison d'un site majeur n'existe, notre vigilance est néanmoins de rigueur pour s'assurer que les ouvrages olympiques soient bien livrés à temps.

La notion « d'héritage » est également au cœur de vos sujets...

Tout à fait. Les Jeux constituent un catalyseur des politiques publiques en matière de pratique sportive, de santé, d'emploi ou de transition écologique. La DIJOP assure le suivi des 170 mesures du plan dit « héritage » de l'État, qui contribuent à assurer la pérennité de l'événement par le biais de mesures concrètes destinées à impulser une nouvelle dynamique nationale dans de nombreux domaines et principalement pour les projets d'aménagements urbains, l'excellence environnementale, l'insertion et l'emploi ou la reprise des pratiques sportives dans notre pays. Il s'agit d'un aspect primordial et au cœur de notre travail, car l'héritage renvoie directement au sens et à l'utilité des Jeux, dont nous devons quotidiennement faire la démonstration. Pour conclure, la réussite des Jeux de Paris 2024 impliquera la mobilisation de tous les acteurs, autour du comité d'organisation et de la SOLIDEO, avec les collectivités locales et avec l'implication de l'État aux niveaux central et territorial.

de voir les athlètes à l'œuvre. Guidés par des champions en exercice, ils ont notamment pu admirer la démonstration de courses cyclistes sur piste par la championne du monde de paracyclisme Marie PATOUILLET. Mais ils ont également mouillé la chemise – et le tailleur ! – en participant à des matchs de basket-fauteuil arbitrés par deux membres de l'équipe de France... Après cette mise en condition originale et sportive, deux invités exceptionnels, Bruno CAVAGNÉ, président de la FNTP, et Yann KRYSINSKI, Directeur des opérations de la SOLIDEO, ont pu livrer leurs témoignages (voir les encadrés plus bas) avant que l'Assemblée Générale puisse démarrer sur le thème « Sport, entreprise et performance » !

Sport, Entreprise et Performance

Thème 1 : le sport en entreprise, levier de compétitivité

« Le sport comme levier de compétitivité de l'entreprise? Lorsque, il y a dix ans, j'ai proposé de travailler sur ce thème au Medef, on me regardait avec des gros yeux... Personne ne pensait qu'il y avait un lien entre les deux », lance Dominique CARLAC'H, vice-présidente et porte-parole du Medef. Alors, pour en apporter la preuve, l'ancienne sportive de haut niveau commande, en 2015, une étude aux conclusions éloquentes : « Non seulement l'étude a prouvé que la promotion du sport en entreprise améliore d'entre 6 et 9 % la productivité des collaborateurs, mais elle a un effet incroyable sur la rentabilité, qui augmente de 1 à 14 %, c'est énorme! », s'enthousiasme-t-elle. Mais ce n'est pas tout. Le sport améliore aussi l'attractivité de l'entreprise : « Quand un patron décide de promouvoir le sport dans son entreprise, il prouve qu'il s'engage à avoir une approche globale, qu'il accorde de l'importance au bien-être de ses salariés. Et, ça, c'est un vrai facteur d'attractivité. » Pour Charlotte FERAILLE, déléguée générale de la Fondation du Sport Français, la pratique du sport est un vecteur de cohésion peu coûteux. « Dans mon entreprise, nous nous sommes inscrits collectivement à un semi-marathon. Cet événement a permis d'embarquer tout le monde. Nous nous sommes entraînés, nous avons participé, souffert et pris du plaisir ensemble. » Cette histoire commune, cet esprit d'équipe, a renforcé les liens. Elle a aussi mis de l'huile dans les rouages du management, car la pratique du sport en entreprise remet à plat les rapports hiérarchiques. « À cette occasion, les salariés peuvent se rappeler que leur patron est un être humain, avec ses forces et ses faiblesses. À l'inverse, des collaborateurs peuvent révéler des talents cachés qui les mettent en valeur », poursuit Charlotte FERAILLE.

« Vivre fort, vivre sport! » C'est avec cette punchline dynamique que l'Assemblée Générale a été lancée par José Ramos, Président de la F RTP Île-de-France (voir l'encadré plus bas). Sept experts et grands témoins ont échangé avec un grand fair-play sur deux thèmes principaux et un retour d'expérience.

Philippe BOIDÉ, référent national « Sport en entreprise » de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) abonde dans ce sens. « La FFA a été parmi les premières à s'engager sur le sport-santé, assure-t-il. Nous nous sommes aperçus que beaucoup d'entreprises voulaient s'engager dans cette voie, mais ne savaient pas comment faire. » Alors, la Fédération a lancé une offre clé en main, baptisée Work Athlé. Son objectif principal : lutter contre la sédentarité des salariés. Ses points forts : un outil d'évaluation des conditions physiques individuelles (le check-up « diag-noform »), la mise à disposition d'un coach sportif ou la mise en place d'ateliers de quinze minutes pour « s'échauffer » afin de créer les bonnes conditions de travail avant la prise de poste.

Thème 2 : le sport de haut niveau en entreprise

À l'été 2024, 4 milliards d'humains auront les yeux rivés sur les écrans pour suivre les J.O. de Paris. « Cet événement exceptionnel va faire rayonner notre pays sur tous les plans, analyse Dominique CARLAC'H. Pour moi, l'équipe de France économique et l'équipe de France sportive ne feront qu'une, et c'est pour cela qu'il est primordial d'accompagner dans leur préparation les athlètes de haut niveau. » Or, hormis dans certaines disciplines, ceux-ci ne vivent pas de leur sport. La Vice-Présidente du Medef enjoint donc les entrepreneurs à les embaucher. « Certes, l'intégration d'un sportif de haut niveau dans l'entreprise peut s'avérer compliquée, notamment car cela nécessite des aménagements de temps de travail personnalisés », explique Anne TOURNIER-LASSERVE, Vice-Présidente de la Fédération Française d'Athlétisme et du CNOSF, chargée du haut niveau. Mais cela se gère, et les avantages – fiscaux également – sont bien plus nombreux que

les inconvénients. «Un athlète de haut niveau, avec ses valeurs – résilience à l'échec, persévérance, ténacité... – et ses performances, est une locomotive pour l'entreprise, poursuit-elle. Il renforce la cohésion des collaborateurs et l'image du groupe.» «Notre mode de fonctionnement et celui des entrepreneurs sont similaires, complète Pascal MARTINOT-LAGARDE, vice-champion d'Europe 2022 de 110 mètres haies, athlète olympique. Notre ambition est de toucher la lune, mais, pour y arriver, nous développons une stratégie pragmatique du type « un problème, une solution », et notre performance se construit chaque jour.»

Retour d'expérience chez Emulithe

L'histoire de Nicolas DE BONNAVENTURE et Sébastien BENTE illustre parfaitement l'intégration réussie d'un sportif de haut niveau dans l'entreprise. Le premier a intégré Emulithe (filiale d'Eurovia) en 2015 en tant que responsable d'agence. C'est là qu'il a connu le second, alors conducteur de travaux dans l'agence depuis plusieurs années et nageur de haut niveau – il participe aux championnats du monde de natation dans la catégorie maître et prépare les Mondiaux du Japon en 2023 en eau libre. «Je m'entraîne 3 à 5 fois par semaine en posant des jours de congés», décrit Sébastien BENTE qui, s'il explique donner la priorité à son travail – «un chantier à livrer, c'est comme une compétition à gagner!», affirme-t-il –, apprécie néanmoins de se savoir soutenu par sa hiérarchie. «À l'agence, nous sommes tous fiers de Sébastien, témoigne Nicolas DE BONNAVENTURE. Même s'il travaille dur, son métier lui laisse une certaine flexibilité horaire pour s'entraîner. Tout le monde suit ses compétitions sportives. Par sa rigueur, son investissement, son sens de l'effort et de la préparation, il est un exemple pour les collaborateurs, notamment les plus jeunes.»

« Le collectif est efficace quand les talents individuels sont à son service ! »

José Ramos, Président de la FRTP Île-de-France.

Pourquoi avoir choisi l'INSEP pour la tenue de cette Assemblée Générale ?

Nous voulions un lieu qui symbolise l'excellence, le dépassement de soi, mais aussi le travail d'équipe et la performance. Un lieu qui évoque également les Jeux Olympiques de Paris, dans la perspective desquels beaucoup de nos entreprises sont actives pour la réalisation des infrastructures. Alors, quel plus beau lieu que l'INSEP, où tous les meilleurs athlètes français se retrouvent, se mélangent, partagent des épreuves et des valeurs pour porter les couleurs de la France dans les compétitions internationales !

Ces valeurs sont-elles les mêmes que celles des Travaux Publics ?

Oui, comme la table ronde l'a démontré, le sport et les Travaux Publics partagent de nombreuses valeurs, telles que la rigueur, l'excellence, la solidarité, la performance et le travail d'équipe. Cela confirme bien que les Travaux Publics sont un exercice de haut niveau au quotidien : certains jours, les chefs d'entreprises courent un marathon pour faire vivre leurs entreprises et maintenir les emplois qu'ils ont créés !

Le lien entre le sport et l'entreprise vous touche personnellement...

En effet, en tant que dirigeant d'un club de rugby – le RC Massy Essonne, qui évolue en Pro D2 –, je constate tous les jours la grande efficacité du collectif lorsque les talents individuels se mettent à son service. J'y suis au contact des sportifs en formation, et je constate que les valeurs de nos jeunes en entreprises sont proches de celles des jeunes sportifs.

« La transition écologique peut constituer un vrai relais de croissance. »

Bruno Cavagné, Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics, a honoré de sa présence l'Assemblée Générale de la FRTF Île-de-France. L'occasion de prendre le pouls de la profession au niveau national.

Comment les entreprises de Travaux Publics ont-elles traversé 2022 ?

Pas trop mal ! Le volume d'activité a été honorable, et les marchés de nos entreprises comportent souvent des clauses de révision de prix, si bien que les surcoûts ont pu être payés. Mais les marges vont certainement être rognées et la situation est fragile : les premiers remboursements des prêts garantis par l'État (PGE) sont exigibles, et les défaillances d'entreprises sont de plus en plus nombreuses. La vraie question pour la santé de nos entreprises se posera en 2023...

Que prévoyez-vous pour l'année qui arrive ?

Tout dépendra de l'attitude des collectivités locales. Si on l'écoute l'ADF et l'AMF, nos entreprises vont servir de variables d'ajustement de la baisse des dotations, insuffisamment indexées sur l'inflation. Mais ce discours est très politique, et nous servons de courroie de transmission ! Je préfère penser que la dynamique du cycle électoral va pousser les collectivités à maintenir l'investissement.

La transition écologique peut-elle constituer un relais de croissance ?

Bien sûr ! L'investissement nécessaire pour transformer les ouvrages liés à la mobilité est estimé entre 15 et 30 milliards d'euros par an ! C'est gigantesque. Mais il y a urgence. C'est pour cela que je prône le développement de sociétés de projets régionales dotées de recettes sécurisées. Quand on a affaire à des élus locaux, cela va beaucoup plus vite... En Île-de-France, vous avez la chance d'avoir la Société du Grand Paris, qui a montré son efficacité dans le pilotage du Grand Paris Express.

« Les Jeux Olympiques de Paris sont la vitrine du savoir-faire français en matière de construction durable ! »

Yann KRYSINSKI, Directeur des opérations de la SOLIDEO, a pu faire le point sur les travaux des équipements destinés aux Jeux Olympiques de Paris. Il a d'abord rappelé que SOLIDEO était une société d'aménagement bien particulière : créée en 2018, un an après l'attribution des J.O. Paris, elle sera dissoute en 2025, après l'événement. Pendant sa courte existence, ses 150 salariés œuvrent à la réalisation de 64 ouvrages pour un coût total d'environ 4 milliards d'euros, dont la moitié est consacrée à la construction du village olympique. « Alors que l'ensemble des marchés a été passé en 2020, nous sommes aujourd'hui au milieu de la phase travaux, et la totalité des programmes sera livré en temps et en heure », a assuré Yann KRYSINSKI. Le fil conducteur de la SOLIDEO est celui du développement durable. Côté écologie, la neutralité carbone, la préservation de la biodiversité, l'accessibilité universelle – tous les espaces publics et les bâtiments seront accessibles aux publics à mobilité réduite –, l'économie circulaire et la résilience climatique en sont les maîtres mots. « Les J.O. de Paris sont la vitrine du savoir-faire français en matière de construction durable », a lancé le maître d'ouvrage. Une charte dédiée à l'emploi et au développement territorial prévoit par ailleurs que 10 % des heures travaillées soient fléchées vers l'insertion et que 25 % des marchés soient attribués à des TPE-PME.

Enfin, la durabilité est aussi temporelle, puisque 98 % des ouvrages construits seront réemployés par la suite.

« J-1 an avant la livraison des ouvrages olympiques! »

Yann KRYSINSKI, Directeur des opérations de la SOLIDEO.

Dès 2018, les objectifs posés par les autorités nationales et internationales étaient clairs : faire des jeux de Paris les premiers Jeux Olympiques et Paralympiques alignés sur les Accords de Paris sur le Climat, et faire des 64 ouvrages olympiques pérennes la vitrine du savoir-faire et de l'excellence française en matière de construction.

Cette mission a été confiée à la SOLIDEO pour garantir que tous les ouvrages seront livrés au Comité d'Organisation des Jeux Olympiques début 2024 et qu'ils auront une seconde vie, après les Jeux, dans ce qui sera l'Héritage.

Pour assurer la tenue des délais, des ambitions et des budgets, la SOLIDEO a fédéré l'ensemble des acteurs engagés dans ce projet : 13 cofinanceurs et 30 Maîtres d'ouvrage. Cette organisation, assise sur un cadre conventionnel imposant, permet la garantie des délais et la conformité des travaux aux besoins tant en phase Jeux qu'en phase héritage, c'est la mission de supervision de la SOLIDEO.



En sus de cette mission, la SOLIDEO assure également la construction de certains des ouvrages les plus complexes : le Village des Athlètes sur les communes de Saint-Ouen, Saint-Denis et L'Île-Saint-Denis, le Cluster des Médias au Bourget et à Dugny ainsi que la Colline d'Élancourt.

La SOLIDEO souhaite laisser un double héritage après les Jeux :

- Un héritage matériel, d'abord, avec de nouveaux quartiers de vie pour les Séquano-Dionysiens ainsi que de nouveaux équipements publics (écoles, gymnases, piscines, terrains de sport).
- Un héritage immatériel, ensuite, passant notamment par la promotion de nouveaux modes de construction, plus durables, plus responsables qui s'appuient sur 4 fortes ambitions environnementales : la neutralité carbone, l'adaptation des bâtiments aux changements climatiques, la recréation de la biodiversité et la promotion de l'économie circulaire.



LA VIE DES SYNDICATS

SPTP



Assemblée Générale Ordinaire et rencontres

Le Syndicat Parisien des Travaux Publics a tenu récemment son Assemblée Générale Ordinaire à la Maison des Travaux Publics. À l'occasion de sa séance de clôture en présence de ses membres et invités, il a reçu le bien connu Jean-Marc JANCOVICI, Ingénieur Consultant en énergie/climat, Associé Carbone 4, Président de «The Shift Project» qui a fait une intervention passionnante sur le changement climatique. Cela a donné lieu à de nombreux échanges qui se sont prolongés autour d'un cocktail convivial.

Par ailleurs, fidèle à ses missions d'écoute et d'accompagnement de ses entreprises dans un environnement en mouvement, le Syndicat Parisien des Travaux Publics organise régulièrement, pour ses membres, des rencontres avec les acteurs de la profession – rencontre à venir avec Île-de-France Mobilités.



Lancement du 21^e dispositif « Plateforme Emploi Pérenne » dédié à du public réfugié

Le 23 novembre 2022, sur les 22 candidats venus rencontrer les entreprises du Syndicat des Travaux Publics de Seine-et-Marne dans le cadre du lancement d'un nouveau plateau technique, le deuxième lancé en 2022, 17 débuteront une immersion en entreprise dès le 28 novembre. De l'apprentissage du Français Langue Étrangère au Titre Professionnel Maçon VRD et à l'embauche, ce parcours spécifiquement adapté au public BPI, porté par Pro Emploi et soutenu par la Préfecture de Seine-et-Marne, est un outil important de recrutement pour les entreprises qui étaient nombreuses encore une fois à se mobiliser.

Apprentissage et promotion des métiers

Un réseau d'ambassadeurs métiers des Travaux Publics a été mis en place lors de l'Assemblée Générale du 21 octobre 2021. Il s'est enrichi de 2 nouvelles ambassadrices, le 15 novembre dernier.

Ces ambassadeurs, pourvus d'un kit de communication qui comprend cartes de visite personnalisées, affiches, roll-up, guides des métiers, supports informatiques et bientôt vidéo-projecteurs, effectuent des présentations de métiers dans les collèges, dans le cadre des Coulisses du Bâtiment et des Travaux Publics et auprès des jeunes de la « Prépa Apprentissage » dont le STP77 est partenaire.

Assemblée Générale 2022

Près de 120 personnes, entreprises, donneurs d'ordre et partenaires, étaient réunies le 15 novembre dernier à Blandy-les-Tours pour l'Assemblée Générale du STP77 sur le thème : « Se projeter dans l'avenir pour investir dès aujourd'hui ».

Après l'intervention très appréciée de Pierre SABATIER, économiste prospectiviste, un débat a réuni autour de Pascal PIAN, Président du STP77 : Étienne PETIT, Secrétaire Général adjoint de la Préfecture, Jean-François PARIGI, Président du Conseil départemental, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Vice-Président de la Région Île-de-France, Guy GEOFFROY, Président de l'AMF77, Aude DEBREIL, Directrice Générale de l'EPA Sénart.

STP77



13^{es} Journées Départementales Prévention Santé Sécurité

Le programme des 13^{es} Journées Départementales Prévention Santé Sécurité vient de paraître et propose, comme chaque année, sur deux semaines, une vingtaine de sessions de formation/sensibilisation à destination des salariés d'entreprises et des agents de collectivités.

Retrouvez le programme et les retours sur les semaines précédentes sur le site www.ensemble77.fr

Nomination de la CSTP77 à l'occasion de la semaine nationale de l'intégration des étrangers primo-arrivants

Le 21 octobre 2022, la CSTP77 a été nommée par la Préfète de Seine-et-Marne, pour la 2^e année consécutive, pour son action exemplaire menée dans le cadre du dispositif « Plateforme Emploi Pérenne » dédié à du public réfugié.



CSTPP



Forum de l'emploi à Créteil (94)

Le 28 septembre, la Chambre Syndicale des Travaux Publics Paris Petite Couronne s'est mobilisée sur le forum emploi «Booste ton avenir» aux côtés de France Travaux, SNV et Valentin. Pour cette 2^e édition, la CSTPP a présenté les opportunités d'emploi et la diversité des métiers du secteur. Le Président de l'EPT Seine GPSEA, Maire de Créteil, M. CATHALA, et la Préfète de Département, Mme Sophie THIBAUT, sont passés sur le stand «TP». Cela a été l'occasion d'échanger sur les sujets de la Profession.

Hauts-de-Seine

Le 29 septembre 2022, la CSTPP a rencontré le sous-préfet à la relance M. Yoann BLAIS pour évoquer quelques sujets à enjeux pour les entreprises et le territoire altoiséquanaise. Une attention particulièrement a été portée sur :

- la territorialisation du plan de relance et les projets financés par la DSIL et DTER;
- la révision des marchés en cours afin de tenir compte de l'augmentation des prix des matières premières, de l'énergie et des fournitures;
- la Zone à Faible Émission – Mobilité et son impact pour les entreprises;
- l'emploi, l'attractivité des métiers et les métiers en tension.

Le 19 octobre, la CSTPP est intervenue aux côtés de la FRTP Île-de-France à la Préfecture des Hauts-de-Seine en présence du sous-préfet Yoann BLAIS et des prescripteurs de l'emploi dans le cadre d'une sensibilisation aux métiers des Travaux Publics. Ce temps d'échange a eu vocation à mieux appréhender la diversité du secteur de la construction pour les divers acteurs du territoire altoiséquanaise, afin de travailler sur l'attractivité de certaines missions et d'encourager à la prescription et à l'orientation vers les métiers des Travaux Publics.

Le Val-de-Marne à l'honneur de la semaine #ActeursPourLaPlanète

La CSTPP s'est mobilisée aux côtés de la FRTP Île-de-France dans le cadre de la campagne nationale #ActeursPourLaPlanète qui vise à mettre en valeur les actions de la Profession en faveur de l'environnement et de la transition écologique. Cette année, deux visites de sites ont été proposées sur le département du Val-de-Marne :

- Le 18 octobre 2022, matin : la visite de la réouverture de la Bièvre entre Arcueil et Gentilly. Cette visite a été l'occasion de montrer une réalisation remarquable, primée par la FRTP Île-de-France aux Victoires de l'Investissement Local!
- Le 20 octobre 2022, matin : la visite de l'écotri de Tersen à L'Hay-les-Roses. Cette visite a été l'occasion d'expliquer le travail d'une plateforme de recyclage et d'évoquer l'économie circulaire et l'enjeu de l'utilisation des matériaux recyclés.

Rencontre Interlud

Le 4 octobre, la CSTPP a participé à la rencontre nationale InTerLUD qui rassemblait les collectivités et les acteurs économiques afin d'échanger autour de la logistique urbaine durable. Cette 2^e édition a également été l'occasion de présenter les initiatives locales et les solutions développement par les collectivités.

Ville de Paris

La CSTPP poursuit son dialogue avec la Ville de Paris autour des sujets à enjeux pour les entreprises intervenant sur le territoire de la Capitale. Plusieurs actions sont en cours :

- **Hausse des prix des matières premières et révision des prix des marchés en cours** : la CSTPP s'est rapprochée des services de la Ville de Paris pour travailler à un protocole qui permettrait de revoir les prix pour les contrats en cours d'exécution. L'objectif est de permettre aux entreprises d'absorber les surcoûts financiers induits par cette hausse des prix;
- **Stationnement et contravention** : les Professionnels des Travaux Publics interviennent sur la voie publique à la demande de la Ville de Paris pour la réalisation de ses travaux. À ce titre, la CSTPP demande à la Ville de Paris de pouvoir bénéficier de la carte Pro-Mobile afin de limiter les contraventions. Cela nécessite que les activités des Travaux Publics puissent être référencées par la Ville de Paris;
- **Suivi du 8^e protocole de bonne tenue des chantiers** : la CSTPP poursuit son travail avec les services de la Ville et participe aux visites de chantier organisées de la commission technique, qui visent à noter la bonne tenue des chantiers.

Rendez-vous économiques avec les acteurs des territoires

La CSTPP poursuit ses rendez-vous économiques avec les Maîtres d'ouvrages. Différentes rencontres fournisseurs se sont tenues, durant lesquelles ces derniers ont pu présenter la programmation de leurs futurs marchés de travaux. Des rendez-vous importants pour donner de la visibilité aux entreprises, leur permettre d'anticiper leur plan de charge et mieux appréhender les besoins des Maîtres d'ouvrage.

STP91



Forum des Collectivités Locales et des Travaux Publics

Le 29 septembre 2022 avait lieu la 18^e édition du Forum des Collectivités Locales et des Travaux Publics à Centrale Supélec organisé par le collectif «Ensemble 91». Le thème de la gestion durable des eaux pluviales a été développé autour de 3 tables rondes et avec la programmation de visites de site du toit du Bâtiment Bouygues et du Jardin Argente de Centrale Supélec. Cet événement a rassemblé plus de 300 participants. La 19^e édition aura lieu à l'automne 2023.

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du Syndicat des Travaux Publics de l'Essonne (STP91) s'est déroulée, le 19 octobre 2022, sur le thème de l'Insertion. Une présentation du Plateau technique Réfugiés, visant à l'obtention d'un titre de Maçon VRD, qui se clôturera le 8 février 2023, et du dispositif Service Militaire Volontaire (SMV), pour former des jeunes de 18 à 25 ans à nos métiers, dans lequel s'inscrit le STP 91 depuis peu, a été réalisée.

Une journée d'échanges, placée sous le signe de la convivialité avec quelques animations sportives pour les participants à l'issue de la journée, a permis un moment de partage entre les stagiaires et les adhérents sous le signe de la bonne humeur.

Lors de cette Assemblée Générale, Olivier DELMER, Président du STP91, a été réélu à l'unanimité, pour un mandat de 3 ans. Le STP91 a accueilli, une nouvelle Chargée de Mission, en la personne d'Anne-Sophie LEMULLIER.

Dispositif «S-VRAI»

Le STP91, en partenariat avec le Département de l'Essonne, participe au dispositif «S-VRAI – Sauver des Vies par le Retour à l'Analyse Incidents», qui a pour vocation d'identifier les zones ou routes accidentogènes, à l'aide d'une caméra et d'un smartphone. Les données sont cryptées, anonymisées et travaillées par le logiciel Logi-Road. Le dispositif est en cours de déploiement dans nos entreprises essonniennes sur une flotte de 25 véhicules pour une durée de 3 ou 4 mois.



SYTP



L'Assemblée Générale du Syndicat Yvelinois des Travaux Publics s'est tenue le 30 septembre au Golf de Villarceaux, en présence d'institutionnels et du Président de la Fédération Régionale, José RAMOS. Elle a porté sur le thème de la transition écologique et des nouvelles mobilités. À cette occasion, des interventions de Vincent GROSSHENNY, Président de la Commission Transition Écologique et Environnement de la FRTPE, et de Juliette CARRASCO-GRAFF, Secrétaire Générale de la CSTPP, ont porté sur le travail réalisé au sujet de l'instauration d'une ZFE. Ensuite, Éric SORGO, Chargé de mission transport et logistique à la FNTP, a pu éclairer les participants sur les mobilités à venir. En outre, les membres du Syndicat Yvelinois des Travaux Publics ont voté la mise en place d'un nouveau plateau technique Maçon VRD pour l'année 2023.





SVOETP



L'Assemblée Générale du Syndicat Val-d'Oisien des Entreprises de Travaux Publics s'est tenue le 7 octobre 2022, à l'AFPA de Bernes-sur-Oise. Elle portait sur le thème de l'insertion. À cette occasion, les alternants participant au plateau technique ont été mis à l'honneur et ont pu échanger avec les institutionnels présents, avant que ne soit organisée la visite du plateau.

En outre, le SVOETP a choisi de lancer un nouveau projet de plateau technique pour 2023.

ROUTES DE FRANCE ÎLE-DE-FRANCE



CQP

Le 24 novembre 2022, 10 candidats franciliens ont participé à la session de Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Constructeur en voirie urbaine et réseau » et « Applicateur de revêtement routier en enrobés ».

La journée d'examen s'est déroulée en deux temps. Le matin, chacun a passé l'épreuve écrite sous forme de questionnaire et l'après-midi s'est tenu l'oral. Les 10 candidats ont pu valider tout ou partie des blocs des compétences.

Routes de France Île-de-France remercie tous les candidats pour leur participation et les membres du jury pour leur disponibilité et implication.

Votre contact à la F RTP Île-de-France : a.chanteur@fnfp.fr



LES CANALISATEURS Délégation Île-de-France



Formation et attractivité des métiers des Canaliseurs

Lors du Conseil d'Administration de la Délégation Île-de-France des Canaliseurs du 19 octobre dernier, Tiphaine PERRICHON, Directrice de CONNEXIENCE, l'Académie des Métiers des Travaux Publics a eu l'occasion d'échanger avec les membres sur leurs besoins et de présenter les formations des métiers des Canaliseurs dispensées par CONNEXIENCE.

Pour plus d'informations : i.lepotier@fnfp.fr

EN BREF...

Le rapport d'activités de la F RTP

Retrouvez les actions de nos Commissions et Observatoires dans notre rapport d'activité annuel sur la période allant de novembre 2021 à novembre 2022, mais aussi les projets pour 2023. Consultable sur notre site www.frtpidf.fr, dans la partie « Ressources/communication », vous pourrez également y découvrir les événements marquants de la Fédération, des syndicats de spécialité et des syndicats territoriaux affiliés. Contact F RTP Île-de-France : n.gallego@fntp.fr



Vivre fort, vivre sport !

À l'occasion de son Assemblée Générale, la F RTP Île-de-France a réalisé un clip mettant à la une le sport, à moins de 2 ans des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Projets, travail d'équipe, rigueur, solidarité, persévérance..., telles sont les valeurs que vous pourrez voir dans ce film faisant le parallèle entre des sportifs et le monde des Travaux Publics. Nous vous invitons à le découvrir sur notre chaîne YouTube : F RTP Île-de-France.

Contact F RTP Île-de-France : as.lemullier@fntp.fr



Les Commissions, les Observatoires et le Comité en vidéo

Plusieurs films ont été réalisés par la F RTP Île-de-France pour mettre en valeur des travaux de ses Commissions, de ses Observatoires et de son Comité : la Commission Sociale, l'Observatoire des Risques Travaux sur Réseaux, le Comité ZFE-m, la Commission Formation, la Commission Prévention et Santé au travail... Retrouvez l'intégralité sur notre chaîne dédiée YouTube : F RTP Île-de-France.

Contact F RTP Île-de-France : as.lemullier@fntp.fr

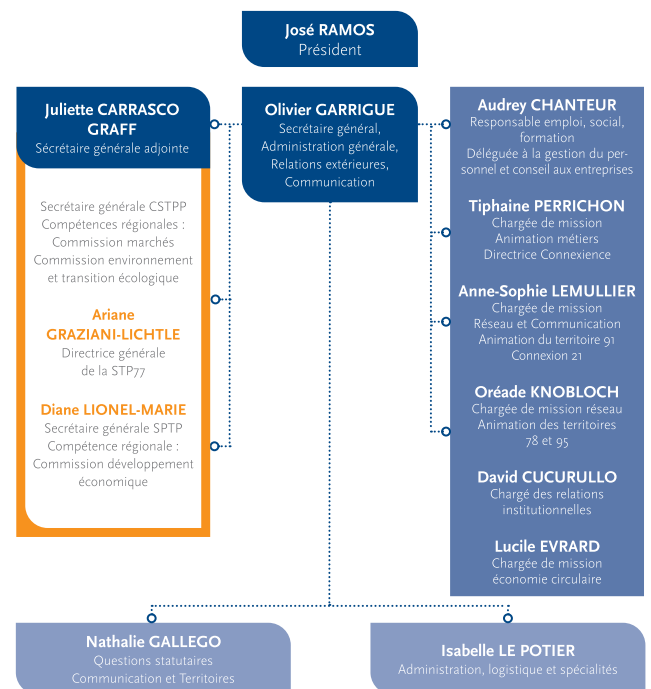
La Fédération renforce son équipe

La F RTP Île-de-France a accueilli 3 nouveaux collaborateurs au sein de son équipe : David CUCURULLO, en tant que Chargé des relations institutionnelles, Anne-Sophie LEMULLIER, en tant que Chargée de mission Réseau et Communication et animation du territoire 91, et Lucile EVRARD en tant que Chargée de mission Économie Circulaire.

Contacts F RTP Île-de-France : d.cucurullo@fntp.fr; as.lemullier@fntp.fr; l.evrard@fntp.fr

Focus sur la F RTP Île-de-France

L'Île-de-France, un réseau à votre service



Une nouvelle signature pour la Fédération

Dans le prolongement de ses actions de promotion relatives à la promotion du sport en entreprise et au soutien des athlètes de Paris 2024, la FRTP Île-de-France adopte une nouvelle signature.



Protocole de médiation

La FRTP Île-de-France est cosignataire d'un protocole pour donner accès à la médiation aux entreprises de Travaux Publics. Il s'agit pour le Médiateur des entreprises et la SOLIDEO d'aider la filière du Bâtiment et des Travaux Publics dans le cadre de l'exécution des marchés des ouvrages des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Le protocole « Soutien à la médiation pour l'exécution des marchés des ouvrages des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 » a été signé le 19 octobre 2022 avec les organisations directement concernées par les projets SOLIDEO : AIMCC, CGF, CAPEB, FRTP Île-de-France et FFB Grand Paris. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la médiation de filière du BTP animée par le Médiateur des entreprises.

La crise sanitaire, la désorganisation des filières de production d'énergie, de matières premières, de la chaîne logistique, l'augmentation des prix de certaines matières premières, y compris les coûts de transport et de l'énergie, essentiels à la filière du BTP, ont incité la mise en place de cette médiation afin d'assurer le traitement des potentiels différends qui pourraient survenir dans l'exécution des marchés des ouvrages des JOP 2024. Vous pourrez retrouver le communiqué de presse et le protocole dans notre rubrique « Actualités » sur www.frtpidf.fr

La mise en place de la ZFE-m en Île-de-France ne doit pas se faire sans les Professionnels et les acteurs économiques

À l'issue du 1^{er} comité ministériel sur les ZFE Mobilité, M. Christophe BÉCHU, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et M. Clément BEAUNE, Ministre des Transports, ont annoncé l'instauration d'un comité de suivi semestriel réunissant les élus et décideurs des collectivités concernées par ce type de dispositif. L'objec-

tif est d'accompagner les collectivités et les Français dans la mise en place des futures ZFE et de favoriser la coordination des mesures. Les professionnels ont pris note des dernières déclarations de la Métropole du Grand Paris concernant un probable report de la prochaine étape de la ZFE-m Métropolitaine, interdisant les véhicules Crit'Air 3, à l'automne 2024 après les Jeux Olympiques et Paralympiques. Elles se félicitent d'une prise de conscience des pouvoirs publics sur les difficultés de mise en œuvre du dispositif et la nécessité d'adaptations et de mesures d'accompagnement ciblées.

C'est dans cet état d'esprit que les acteurs économiques ont formulé une série de propositions pour adapter les mesures et faciliter les mutations. Retrouvez l'intégralité de la lettre ouverte dans notre rubrique « Actualités » sur www.frtpidf.fr.

La réouverture de la Bièvre

Dans le cadre de la semaine #Acteurspourlaplanète organisée par la FNTP du 17 au 21 octobre 2022, la FRTP Île-de-France a organisé notamment une visite de la réouverture de la Bièvre à Arcueil dans le Val-de-Marne.

Ce chantier, commencé en 2019 et clos en mars 2022, est un modèle de réalisation exemplaire en matière de reconquête écologique. En effet, la rivière, autrefois canalisée, car ses eaux étaient polluées, a été remise à ciel ouvert sur un tronçon de 600 m dans la ville. Malgré les difficultés de la reconstruction complète d'un cours d'eau en milieu urbain très dense, la Bièvre coule de nouveau à Arcueil.

En plus de la remise à ciel ouvert de la rivière, les berges ont été végétalisées avec des essences locales, créant ainsi une coulée verte et restaurant la biodiversité locale. Véritable écrin de verdure en ville, cette réalisation est une véritable oasis de fraîcheur qui participe à l'adaptation du territoire au changement climatique. Par ailleurs, ce réaménagement a permis de faire la part belle aux mobilités douces dans l'espace urbain, en favorisant la marche à pied et le vélo grâce à des voies dédiées et sécurisées.

Porté par le conseil départemental du Val-de-Marne, le projet de réouverture de la Bièvre a été primé aux Victoires de l'Investissement Local régional par la FRTP Île-de-France dans la catégorie « reconquête écologique », puis récompensé au niveau national dans la catégorie des collectivités de plus de 100 000 habitants.



Pour conclure, cette réalisation démontre parfaitement le rôle essentiel que le secteur des Travaux Publics joue dans l'amélioration du cadre de vie des habitants et sa participation à la transition écologique de nos territoires.

Vos contacts à la FRTP Île-de-France : j.carrascograff@fntp.fr et l.evrard@fntp.fr



Projet en cours : formation des entreprises à la protection des platanes menacés par le chancre coloré

Arbre emblématique du patrimoine parisien et francilien, le platane est la première essence des rues de Paris, avec plus de 40 % de cet arbre dans les plantations d'alignement, des rues, des jardins et des cimetières.

Ce patrimoine végétal est aujourd'hui menacé par l'arrivée en 2019 du chancre coloré dans la région. Les entreprises des Travaux Publics et du paysage peuvent être impliquées dans la propagation par leurs activités (terrassement, voirie, réseaux, débroussaillage, élagage, chocs par engins...). Ce champignon, hautement transmissible par les blessures (tronc, branches et racines) ainsi que par l'eau, tue le platane en deux ou trois ans. Il n'y a pas de moyen curatif de lutte, seul l'abattage peut éviter les contaminations d'alignements entiers.

Après avoir détruit 65 % du patrimoine arboré du Canal du Midi, soit 26 000 arbres d'un site classé UNESCO, le chancre est arrivé en Île-de-France.

On compte aujourd'hui six foyers : un à Antony (2019), deux à Créteil (2020), un à Villejuif (2021), un à Pantin (2021), et un à Créteil à nouveau (2022).

Les impacts sont économiques, sociaux et environnementaux :

- Les coûts d'abattage sont d'environ 3 000 à 4 000 euros par arbre au niveau des chantiers du Canal du Midi ;
- Les arbres sont essentiels pour réduire les températures des milieux urbains ;
- Les platanes font partie du patrimoine historique ;

- La présence d'arbres est importante pour la santé des habitants ;
- Les platanes sont aussi des nichoirs de nombreuses espèces d'oiseaux.

Classé organisme de quarantaine au niveau européen, le chancre coloré du platane fait l'objet d'un arrêté de lutte obligatoire au niveau national depuis le 22 décembre 2015.

Afin de limiter la propagation de ce champignon mortel pour les platanes, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRIAFA) et FREDON Île-de-France, l'Organisme à Vocation Sanitaire du végétal régional, collaborent dans un projet de formation des agences des Travaux Publics et du paysage aux protocoles de désinfection et de protection des platanes.

L'ouverture de la première session devrait pouvoir se réaliser en automne 2023.

Plus d'informations sur www.fredonidf.fr



« Connexience : l'excellence sportive au service des Travaux Publics »

« Vivre fort, vivre sport », c'était le thème de l'AG de la FRTP Île-de-France en novembre 2022. Le sport est l'un des meilleurs leviers pour développer l'attractivité des métiers des Travaux Publics.

Depuis 2019, l'ARML-IDF et Pass'Sport pour l'Emploi sont associés autour du concept « Du Sport à l'Emploi » : mieux qu'un C.V., les jeunes, en faisant du sport, révèlent leurs aptitudes comportementales et les employeurs partenaires les reçoivent immédiatement en entretien. La FRTP Île-de-France a participé à ces premières opérations tests et a souhaité s'engager pour donner une suite à travers Connexience, l'Académie des métiers des Travaux Publics et l'expertise de Pass'Sport pour l'Emploi.

Le concept s'est déployé pour devenir un outil de recrutement innovant en lien avec l'expertise de Pass'Sport pour l'Emploi pour révéler leurs *sportskills* pendant des parcours sportifs qui font écho aux valeurs de la Profession : dynamisme, esprit d'équipe, respect, engagement...

Les retours des entreprises et des Missions Locales mobilisées ont été positifs avec des embauches et entrées en formation. Ce sont donc 13 journées qui ont eu lieu en Île-de-France entre le lancement au CFM BTP en juin 2021 et la clôture au Rugby Club de Massy Essonne en septembre 2022, et ce avec le soutien de la Fondation BTP+.

La pratique et la dimension inclusive du sport sont également pleinement intégrées au sein du Centre de Formation du BTP de Trappes. Le CFA régional accueille et forme plus de 400 apprentis par an depuis une quarantaine d'années du CAP au BTS. Le sport fait partie des valeurs que prône le CFM BTP, en lien avec les métiers.

Cette année, une Section Sport Études et Métiers (SSEM) a ouvert ses portes au CFM BTP en collaboration avec l'Association Nationale pour le Développement du Sport dans l'Apprentissage (ANDSA).

Au cours de l'année 2022, les apprentis et formateurs ont eu l'occasion de participer à un certain nombre de compétitions sportives, notamment pour les disciplines suivantes : Football, Futsal, Rugby ou encore Cross Féminin et Masculin.

Et les résultats sont là, avec au palmarès :

- Rugby : Prix du Fair-Play au National (Bugeat 2022).
- Football : qualification en quart de finale nationale (La Rochelle 2022).
- Cross : 1^{re} et 2^e Féminines 2022 et 3^e Masculin 2022.

Et cela va continuer puisque, pour l'année 2023, le CFM BTP ambitionne de concourir dans les disciplines suivantes : Boxe éducative, Foot à 7, Tennis de table, Basket, Futsal, Five, Badminton, Handball, Cross, Rugby à 5 (Touch), Rugby à 7, Course d'orientation, Athlétisme et Les filles à l'honneur...

Dernière victoire en date, les apprentis ont terminé premiers au Championnat Départemental de Football du tournoi de l'ANDSA. En effet, nos apprentis sont devenus Champions d'Île-de-France, le 15 novembre dernier, lors du tournoi au Camp des Loges à Saint-Germain-en-Laye.

Les membres de l'Académie félicitent chaleureusement nos apprentis, ces nouveaux Champions d'Île-de-France de Football ainsi que leurs coachs, Messieurs PEREIRA et DESMOUSSEAUX.



Nos Champions d'Île-de-France sur le terrain et avec la coupe!

Nous leur donnons rendez-vous en 2023 à Bordeaux en 2023, pour le Championnat National!



CRÉÉE PAR LA PROFESSION



Économie Circulaire, la F RTP Île-de-France se mobilise

L'économie circulaire fait partie des axes stratégiques de la F RTP Île-de-France pour les prochaines années. La F RTP Île-de-France se mobilise aux côtés de ses adhérents et auprès des acteurs franciliens :

- **Le 26 septembre dernier**, la F RTP Île-de-France et la Métropole du Grand Paris ont signé **une charte métropolitaine pour une construction circulaire**. Elle vise à fédérer l'ensemble de la chaîne de construction autour d'une vision commune de l'économie circulaire. Cet engagement commun a pour but entre autres de :
 - contribuer à l'atteinte de performances élevées en matière d'économie circulaire ;
 - optimiser la logistique chantier ;
 - privilégier l'écoconception et adopter des pratiques écoresponsables ;
 - **aménager sobrement et construire avec moins de matériaux neufs et carbonés.**

Cette Charte qui engage notamment les Maîtres d'ouvrage permettra de faire converger les objectifs identifiés dans la feuille de route économie circulaire des Travaux Publics : la prescription par les Maîtres d'ouvrages de l'utilisation de matériaux recyclés dans les marchés.

- **Le 24 novembre dernier s'est tenue la 1^{re} session Formation Recycleur Académie** : cette formation destinée aux

exploitants de plateformes de recyclage vise à monter en compétence les acteurs de la filière en assurant :

- La mise à jour régulière de leurs connaissances technique, réglementaire et environnementale ;
- La maîtrise des filières de valorisation et d'élimination ;
- L'identification des bons réflexes, pratiques et outils pour gérer les différents déchets de chantier.

L'enjeu pour la Profession à travers la démarche est de convaincre d'un point de vue technique et de rassurer sur la qualité environnementale des plateformes !

Label RSE : les entreprises franciliennes à l'honneur

Dans le cadre de la semaine #ActeursPourLaPlanète, les entreprises franciliennes ont été mises à l'honneur pour leurs engagements et actions en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). 15 entreprises se sont vu remettre leur trophée.



10 ans du décret anti-endommagement

Le 1^{er} juillet s'est tenue dans chaque département de la région Île-de-France une matinale consacrée aux 10 ans du décret anti-endommagement. Ces événements, coorganisés par les préfetures, les entreprises de travaux et les exploitants de réseaux, ont regroupé près de 500 personnes et se sont tenus pour partie en présentiel (présentation des avancées en matière de prévention des dommages, en tenant compte des spécificités de chaque département) et pour partie en distanciel (retransmission de tables rondes à l'échelle régionale, portant sur les Semaines Régionales de la Prévention et les balises de sécurité 2018-2024).

7^e édition des Semaines Régionales de la Prévention des endommagements de réseaux

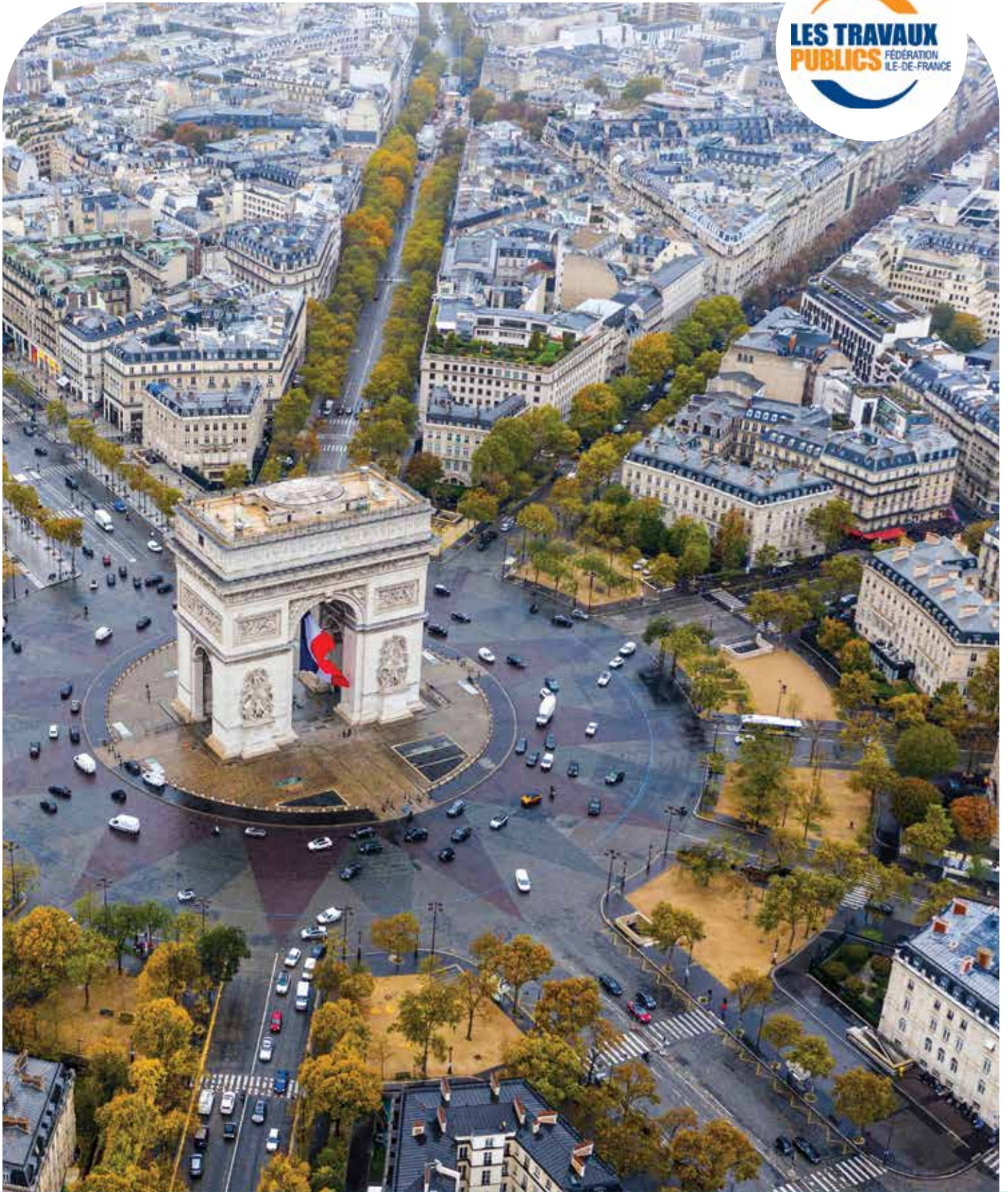
La 7^e édition des Semaines Régionales de la Prévention des endommagements de réseaux s'est tenue cette année du 15 juin au 16 juillet. Elle a rencontré un franc succès, puisque 1 014 visites de chantier ont été enregistrées et que 27 % de ces visites ont été réalisées par des entreprises de travaux !

Matinale de l'Observatoire d'Île-de-France des risques travaux sur réseaux

Le jeudi 20 octobre s'est tenue la Matinale de l'Observatoire d'Île-de-France des risques travaux sur réseaux au 3 rue de Berri, de 9 h à 12 h, qui a rencontré un grand succès ! Plus de 150 personnes sont venues assister à la table ronde portant sur les causes profondes de dommages, qui a donné lieu à un échange de bonnes pratiques entre Alice DEGAND-PENARD (Fayolle), Thibaut GALLET (Colas), Benoît CLAVE (France Travaux) et Marcel WELFRINGER (ICSI).

Elle a été suivie d'une animation autour de la Rue du Marquage, un dispositif innovant permettant d'insister sur l'importance du compte-rendu de marquage-piquetage. Enfin, un échange autour de pratiques innovantes est intervenu entre Sébastien GRAZIOTIN (SYSLOR), Karim SELOU (BIR), Jean-Loup LEROY (Enedis) et Jonathan CHARON (GEOSAT3D).





Les coordonnées de la FRTP Île-de-France

Fédération Régionale des Travaux Publics Île-de-France
9, rue de Berri 75008 PARIS
Tél. : 01 47 66 01 23 | Fax : 01 47 66 10 39
Email : idf@fntp.fr | Site Internet : www.frtpidf.fr



@FRTPIDF